



## Violence volontaire que je n'ai pas commis

Par **Igoumri**, le **30/07/2010** à **16:33**

Bonjour

il y a quelques jours je me suis accroché verbalement avec une personne (je tiens a preciser que c'était en voiture)car je lui ai coupé la route .Puis le ton monta et je suis descendu de mon véhicule afin lui demander de se calmer, se qu'il fut.

Une semaine plus tard mon employeur me convoque (car au momoment des faits je travaillais et la voiture est au nom de l'employeur)et me dis qu'il a reçu un coup de tel de la police afin de savoir l'identité du conducteur car une plainte avait été déposée pour violence volontaire.

Mon employeur doit il me dénoncer ?  
Quel recours ais-je pour me défendre ?

Par **bilboa 75**, le **17/11/2011** à **20:10**

C'est pas bon signe ça, et au final qu'est ce qui s'est passé?

Par **bilboa 75**, le **17/11/2011** à **20:11**

C'est pas bon signe ça, et au final qu'est ce qui s'est passé?